ACCIDENT DE MONTAGNE. — On nous écrit de Marvejols qu'un groupe d'excursionnistes, parmi lesquels plusieurs abbés du séminaire de Mende et un photographe, s'étaient rendus dans la montagne pour prendre des vues, notamment celles de la belle cascade du Regourdef, située à 5 kilomètres de Marvejols. Désirant figurer dans la photographie, l'abbé Rouffiac, âgé de vingt ans, monta sur un rocher qui couronne l'abîme. Soudain, perdant l'équilibre, il tomba dans le vide et ses camarades terrifiés virent son corps, roulé par les eaux, bondir de roche en roche jusqu'au fond du précipice où il s'abattit comme une masse.

En allant chercher le cadavre, la voiture versa, et le père de la victime se cassa une jambe, tandis qu'un ami était grièvement blessé.

INCENDIE DE FORÊTS. — On nous télégraphie d'Angers que 400 hectares de bois et taillis, estimés 50,000 francs et situés sur les communes de Gennes, Louerre et de Louresse, ont été détruits par un incendie, dû certainement à la malveillance, car le feu a éclaté en deux foyers différents.

La veille, un incendie avait consumé 60 hectares de taillis dans les bois de Saint-Florent.

INFORMATIONS DIVERSES

— Le vernissage du Salon (artistes français) aura lieu le 30 avril au Grand Palais des beaux-arts, avenue Nicolas-II. Le prix d'entrée est de 10 francs.

Le mercredi 1er mai, ouverture. Prix d'entrée: 1 franc.

— *Le Salon des Indépendants.* — Les conférences données par la Société des artistes indépendants aux serres de l'Exposition universelle (Cours-la-Reine) auront lieu à cinq heures et demie dans l'ordre suivant:

Jeudi 25 avril: M. Roger Marx, causerie d'ouverture, l' « Art et son renouvellement nécessaire »; mercredi, 1er mai, M. Adrien Mithouard: l' « Art gothique et l'art impressionniste »; mercredi 8 mai, M. André Mellerio: « Les relations de l'artiste avec les amateurs »; mercredi 15 mai, M. André Gide: « Les limites de l'art »; lundi 20 mai, M. André Fontainas: « La critique d'art, ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être ».

— *L'Exposition Daumier*, organisée par le Syndicat artistique de la presse (président, M. Jules Comte, vice-présidents MM. de Fourcaud et Gustave Geffroy), s'ouvrira le 1er mai à l'Ecole des beaux-arts. Le catalogue comprend plus de cent peintures, sans parler des aquarelles et des dessins originaux. C'est, grâce au concours des collectionneurs, l'œuvre presque complet de Daumier qui va être mis sous les yeux du public. L'avant-goût qu'on en a eu à l'exposition centennale permet de prévoir un grand succès.

Les lithographies aussi nous seront montrées: un seul amateur en a mis 1,200 à la disposition du comité; elles seront placées dans des cadres *passe-partout* dont on renouvellera le contenu deux fois par semaine, ce qui fera, en réalité, huit expositions différentes dans le courant du mois.

Le chiffre des bénéfices doit être réparti entre diverses œuvres de solidarité artistique, entre autres, l'*Orphelinat des arts*, présidé par Mme Marie Laurent, et la *Fraternité artistique*, association destinée à venir en aide aux fils d'artistes, présidée par M. Roty.

— Mardi 30 avril, à 9 heures du soir, salle de l'Hôtel des sociétés savantes, rue Danton, 8, M. Jean Psichari, directeur de l'Ecole des hautes études, membre du comité central de la *Ligue des droits de l'homme*, doit lire une conférence inédite d'Ernest Renan intitulée: *Les services que la science rend au peuple*. M. Trarieux, sénateur, président de la Ligue, présidera cette réunion.

Les membres de la Ligue seront admis sur la présentation de leur carte de 1901 (carte bleue).

— Par décret, est attribuée à la commune de Villennes (Seine-et-Oise), la dénomination de Villennes-sur-Seine.

— Hier, le syndicat des tramways de France a procédé à la réélection de son bureau et a renommé par acclamation M. Aigoin, président, MM. G. Broca et Guary, vice-présidents, et M. G. Schwoob, trésorier.

Mieux, meilleur marché. — Chacun a intérêt à s'adresser aux Etablissements Allez frères, 1, rue Saint-Martin, pour les achats de fourneaux, ustensiles et meubles de cuisine, articles de caves, baignoires, chauffe-bains, toilettes, lessiveuses, glacières, lits fer, lits cuivre, articles d'arrosage, outils et meubles de jardins.

TRIBUNAUX

L'affaire Cornulier. — C'est après-demain jeudi que s'ouvriront devant la Cour d'assises de la Seine les débats de l'affaire Cornulier, qui passionna tant Paris il y a six mois.

On se souvient de l'allure dramatique de ce tragique événement.

Le 17 novembre dernier, rue de Provence, en plein jour, à une heure et demie, un homme du meilleur monde, le comte de Cornulier, abattit de trois coups de revolver sa femme, qu'il accusait de sortir de chez son amant.

La curiosité publique s'émut, les reporters se mirent en campagne, on reconstitua la vie troublée de ce ménage et on eut vite en mains tous les éléments de ce lamentable drame.

Le comte Charles de Cornulier, sous-lieutenant d'infanterie, épousa, en 1883, une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Geneviève Pineau de Vrennay, qui lui apportait en dot une fortune assez considérable.

Le jeune officier quitta l'armée, résolu de vivre désormais, grâce à la fortune de sa femme, d'une vie élégante et oisive.

Dix ans plus tard, il était pourvu d'un conseil judiciaire et presque brouillé avec sa femme, à qui il avait fait une vie insupportable par son caractère brutal, son humeur fantasque et son besoin incessant de conquêtes nouvelles.

Il ne tenait pas en place, et le couple allait de ville en ville, sans se fixer nulle part. Le mari toujours inquiet, la femme, de santé délicate, épuisée par des grossesses successives.

A chaque nouvelle étape les scènes se renouvelaient plus fréquentes, plus grossières, entre les deux époux. A la suite de l'une d'entre elles, le comte de Cornulier fit interner sa femme, pendant quelque temps, dans une maison de santé de la Suisse.

En 1890, une instance en séparation de corps fut introduite; une sorte de pitié pour les trois enfants vivants, un garçon et deux filles fit abandonner l'instance.

En 1895, M. et Mme de Cornulier allèrent à Dreux. Là, le mari se lia avec un avoué, Me Leroux; bientôt, il conçut des soupçons sur la nature des relations de sa femme avec Me Leroux; il lui intima l'ordre de ne plus le recevoir. Elle n'en tint aucun compte, et se rencontra avec lui, dans un hôtel, en Normandie, au cours d'une absence du mari, appelé à effectuer une période d'instruction militaire. Les soupçons de M. de Cornulier s'aggravèrent; une nouvelle instance en séparation fut déposée devant le tribunal de Dreux.

Pendant que se poursuivait l'enquête judiciaire, le mari et la femme se rendirent séparément à Genève; M. de Cornulier y retrouva M. Leroux, qui s'était fait inscrire sous un faux nom. Une altercation d'une violence extrême se produisit entre les deux hommes.

La séparation fut prononcée en 1897 « aux torts réciproques », et le tribunal de Dreux, dans un jugement très sévère pour Mme de Cornulier, confia la garde des enfants à leur grand-père maternel. Sur appel, la cour, en août 1900, confirma sur le fond le jugement du tribunal, maintint les torts du mari, mais atténua fortement ceux de la femme et lui laissant enfin la garde de ses enfants.

M. de Cornulier vint alors habiter Paris avec sa mère; de son côté, Mme de Cornulier s'installait avec ses enfants dans un hôtel de la rue La Fontaine; enfin, M. Leroux, qui avait vendu sa charge, ouvrait un cabinet d'affaires, 91, rue de Provence.

Les trois acteurs du drame sont réunis.

M. de Cornulier, que l'arrêt de la cour atteignait profondément dans ses intérêts matériels, obsédé par l'idée fixe de le faire casser, en prouvant l'adultère de sa femme avec M. Leroux, la fit surveiller par des agences de renseignements.

Il apprit que Mme de Cornulier se rendait fréquemment chez M. Leroux et qu'elle était visiblement avec lui en relations d'affaires.

Toutefois, pendant trois jours, les 13, 14 et 16 novembre 1900, il se posta, muni de son revolver d'ordonnance dans la rue de Provence; sa femme ne parut pas.

Le 17, il reconnait le coupé de Mme de Cornulier, entre dans la maison, s'embusque sur le palier et lorsque sa femme sortit, au bout de dix minutes, de chez M. Leroux, il lui tire à bout portant trois coups de revolver.

Elle tomba inanimée. Après avoir essayé de pénétrer chez M. Leroux, il se laissa arrêter et désarmer sans résistance, s'écriant, en présence de la bonne de M. Leroux, à la vue du cadavre de sa femme: « Oh! ma pauvre femme, demande pardon à Dieu; moi, je te pardonne! » disant aux agents: « Je suis fou! C'est ma femme légitime, c'est elle qui est cause de mon malheur. Elle avait un amant et je viens de la tuer. »

Fouillé, on trouva sur lui un couteau à ressorts, plusieurs images de sainteté, des objets de piété et un scapulaire.

C'est sous la prévention d'homicide volontaire, avec préméditation et guet-apens que M. de Cornulier comparaîtra jeudi devant la cour d'assises.

VARIÉTÉS

LES MÉSAVENTURES CONJUGALES D'UN MAITRE DES COMPTES

L'ancien régime, qui pratiquait, en matière pénale, la procédure secrète, n'a pas connu le piquant ragoût des audiences où se plaident les affaires d'adultère. C'est l'établissement de la publicité du débat criminel, décrétée en octobre 1789 par la Constituante, qui a donné naissance à la chronique judiciaire. La poursuite dirigée contre la jolie Mme Boulonois est un des premiers procès à scandale de l'ère moderne. Quelques érudits, parmi lesquels M. Munier-Jolain, en ont déjà parlé, d'après les souvenirs rédigés par l'avocat Berryer, celui qu'on a appelé Berryer père, parce qu'il eut pour fils le grand Berryer. Mais la *Gazette des tribunaux*, qui paraissait alors sous la forme d'une publication périodique, en donne un compte rendu beaucoup plus sincère.

Boulonois, conseiller maître à la chambre des comptes, avait épousé, en 1779, la fille d'un de ses amis, Mlle Rouillard. Il avait près de quarante-sept ans; la jeune épouse n'en avait pas quinze. Une femme de charge, plus âgée que lui de dix ans, sa maîtresse, prétendait-on, exerçait une grande influence sur l'esprit du conseiller. Le ménage ne fut point heureux. La naissance inespérée d'un enfant n'y ramena pas l'harmonie. Boulonois s'éloigna quelque temps. A son retour, la berceuse de l'enfant lui apprit que sa femme était devenue la maîtresse d'un de ses serviteurs, nommé Marchais. Deux lettres qui tombèrent entre ses mains ne laissaient guère place au doute:

Que je regrette, cher ami, l'autre jour, le moment où vous me disiez de m'en aller, écrit la coupable; nous n'aurions pas été pris. Depuis ce temps, que d'inquiétude! je crains que ma femme de chambre en ait parlé à monsieur. Combien de tourments! Ce qu'il y a aussi de singulier, c'est que, ne m'ayant pas vue depuis un mois, il ne m'en parle pas. Dans quel désespoir je serais si j'étais malheureusement grosse et que ce qu'il en fit fût par finesse!

L'autre billet n'est pas moins significatif:

Je suis un peu rassurée sur mon état depuis ce matin; J'espère l'être davantage les jours suivants. Je vous embrasse.

On était alors en 1785.

Boulonois sollicita un ordre du roi pour faire arrêter sa femme.

Mme Boulonois resta près de quatre ans dans la maison des demoiselles Douay, où avait été renfermée Mme Kornmann, l'amie du prince de Nassau, que protégeaient Beaumarchais et le lieutenant de police Lenoir. Elle en sortit en 1788, pour entrer, sur sa demande, au couvent du Précieux-Sang. Des intermédiaires amenèrent un rapprochement qui ressemble assez à une réconciliation. Le mari et la femme échangèrent des portraits. Mme Boulonois passa même quelque temps sous le toit conjugal.

La Révolution arrive et, avec elle, disparaissent les facilités que l'ancien régime donnait aux maris bien placés pour régler leurs affaires de ménage. Mme Boulonois, sentant que le vent avait changé, prit l'initiative d'un procès et demanda qu'il fût suivi sur la plainte en adultère de son mari. L'affaire se plaida, en 1791, devant le tribunal du cinquième arrondissement, l'un des six tribunaux de district entre lesquels la Constituante avait divisé le territoire du département de Paris.

Tronçon-Ducoudray était l'avocat du mari:

Un des symptômes les plus frappants de la dépravation des mœurs, dit-il, est la légèreté honteuse avec laquelle nous étions accoutumés à envisager le crime d'adultère. Cette légèreté, il faut en convenir, nos tribunaux anciens la partageaient et le préjugé qui avilissait chez nous l'époux outragé avait tant d'empire que la jurisprudence en était, pour ainsi dire, devenue complice. On semblait désirer, chercher les moyens de pardonner le crime, en sauvant la coupable.

... Une mère de famille, qui tient dans la société un rang où l'éducation semble au moins cautionner la décence et l'élévation des sentiments, s'est prostituée sans pudeur à un de ses valets, à un valet qui venait d'être infecté d'un mal honteux et qu'elle a reçu dans ses bras, sortant des mains d'un chirurgien, à un valet dont elle-même avait payé en partie le traitement et, pour comble d'horreur, cette femme portait alors à son sein un enfant de trois mois.

Fournel, avocat expérimenté, qui a laissé trois volumes sur l'histoire du barreau, défendait Mme Boulonois. Il niait assez faiblement l'authenticité des lettres. Mais, pour éviter que le procès fût confié à ce qu'il appelait l'art incertain des experts, il proposait deux fins de non-recevoir.

La première était tirée des relations de Boulonois avec la vieille femme de chambre Babet. Adultère lui-même, Boulonois n'avait pas le droit de poursuivre sa femme. Le tableau documenté que Fournel fit de la situation de Babet dans la maison frappa l'auditoire. Une lettre où le propre frère de Boulonois qualifiait, un peu familièrement, le maître des comptes de « vieux lapin, plein d'artifices, de tours et de perfidies », obtint un succès d'hilarité.

L'autre fin de non-recevoir se basait sur la captivité de quatre ans que Boulonois avait fait subir à sa femme, en vertu des ordres ministériels et de la réconciliation qui a suivi. Le mari a épuisé ses droits:

Il est indigne d'invoquer cette justice qu'il a dédaignée, il a consommé sa vengeance. Il ne peut se venger deux fois.

Malgré le discrédit où étaient tombées les pratiques arbitraires de l'ancien régime, ce moyen ne fut pas agréé par l'accusateur public. Ses conclusions dépassent en mauvais goût, la moyenne, pourtant élevée, des morceaux du temps:

L'un des plus grands et des plus vastes génies de ce siècle, dit-il en commençant, l'homme prodigieux dont nous déplorons si généralement la perte, ce vengeur enfin, ce restaurateur de la liberté dont les lauriers ombragent le monument, s'écriait, dans les derniers jours de sa glorieuse carrière, que nos jurisconsultes avaient trop servilement été les écoliers de Rome.

C'était une idée singulière que celle de placer un procès d'adultère sous l'autorité morale de Mirabeau dont la liaison avec Sophie de Monnier avait scandalisé l'Europe entière. L'orateur du ministère public continue en citant Constantin, les Capitulaires, en rappelant les désordres de Frédégonde et en affirmant que, si l'on ne punit pas l'adultère, il n'y aura plus de patrie.

Ce verbiage produisit de l'impression sur le tribunal, qui repoussa les fins de non-recevoir et ordonna l'expertise des lettres.

La condamnation était au bout de l'expertise. Les prévenus firent appel devant le premier tribunal criminel provisoire. Berryer se présenta pour Mme Boulonois. Marchais était défendu par Bellart, le plus brillant représentant du jeune barreau devant les tribunaux de la Révolution, que la Restauration nomma procureur général à Paris et qui fit condamner le maréchal Ney, défendu par Berryer, son ancien confrère de 1792. La plaidoirie de Bellart fut très violente.

Boulonois, vieilli dans le célibat, n'était, d'après lui, lors de son mariage, ni au moral ni au physique, dans un état qui lui permît de remplir ses devoirs d'époux.

Il rappelait les aïeux et la correspondance, d'où il résulte que

... Ce n'était qu'avec terreur que Boulonois s'était souvenu, quelquefois, du plus doux des devoirs et lui-même n'attribuait sa paternité qu'au bonheur qui avait accompagné ses rares prières à l'hymen. Quand du sein de ce malheur qu'il a créé pour sa jeune femme, il serait sorti pour lui-même quelque malheur, par une réaction qu'on a peine à trouver injuste, aurait-il le droit de demander qu'on punît sa femme du mal qu'il a voulu et qu'il a fait?

Aux fins de non-recevoir déjà plaidées en première instance, Bellart ajoutait un argument tiré de ce que le nouveau Code pénal ne prévoyait pas le délit d'adultère.

Tronçon-Ducoudray apprit, aux dépens de son client, que la jurisprudence n'avait point cessé, depuis la Révolution, d'être clémente aux femmes adultères. Le tribunal agréa les fins de non-recevoir et Mme Boulonois se trouva définitivement déchargée de toute accusation.

Berryer père fait, dans ses *Souvenirs*, un récit intéressant, mais tout à fait infidèle de l'affaire Boulonois. D'abord, il oublie de rappeler que, avant et avec lui, Fournel et Bellart ont plaidé contre Tronçon-Ducoudray. Il revendique tout le mérite de la découverte des moyens qui ont amené le gain du procès.

C'est lui, dit-il, qui, la veille de l'audience, cédant aux supplications de la famille, aurait eu l'idée d'une petite machination, destinée à faire croire à une réconciliation. Un portrait, représentant Mme Boulonois, dans une attitude suppliante, est peint à la hâte. Le jour même où l'avocat du plaignant devait plaider, la femme s'arrange pour se trouver chez son mari, qu'elle n'avait jamais revu, dans une attitude tout à fait intime. Un commissaire de police, appelé à la hâte, constate la réconciliation. Le mari, interloqué, signe et Berryer arrive à l'audience nanti du procès-verbal, tout frais rédigé; il y trouve son adversaire Tronçon-Ducoudray qui s'apprêtait à plaider:

Je l'aborde, dit-il, avant l'arrivée des magistrats sur leurs sièges et le préviens que j'allais proposer une exception préjudicielle qui épargnerait le scandale des discussions sur le fond de la plainte. Il me traite de visionnaire...

Au moment où Tronçon-Ducoudray se lève pour prendre ses conclusions, je me lève moi-même et j'annonce au tribunal que j'ai à proposer une exception tranchante contre l'action d'adultère.

Je prends à la main mon procès-verbal et, par un petit préambule, j'affirme que l'action d'injures a été remise par le mari qui a pardonné, qui a reçu sa femme dans la maison, qu'elle a couché cette nuit sous le même toit. Ces paroles sont traitées de téméraires jusqu'à la lecture que je donne du procès-verbal signé par le mari.... Le moyen d'abolition de la procédure criminelle m'était acquis; les magistrats l'adoptèrent.

Les vieux avocats sont, paraît-il, comme les chasseurs ou les militaires: ils amplifient volontiers à distance le récit de leurs exploits. L'anecdote contée par Berryer repose tout entière sur une transposition de dates. Le rapprochement temporaire des deux époux ne se place pas le matin de l'audience, mais plusieurs années avant que le procès fût confié à Berryer.

L'incident du portrait est exact; seulement il s'est passé en 1788 et non en 1792. Le petit coup de théâtre, si bien combiné par Berryer, n'a pas eu lieu, puisque la réconciliation avait été plaidée devant les premiers juges et repoussée par eux. Pour faire briller son habileté, Berryer s'attribue un rôle compromettant qu'il n'a pas joué.

Au point de vue de la méthode historique, il subsiste de ce minuscule incident une leçon nouvelle sur la réserve avec laquelle on doit accueillir les souvenirs pittoresques, mais souvent peu sûrs, rédigés après coup par les contemporains.

EDMOND SELIGMAN.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort, dans sa propriété de Charissou, commune de Seilhac (Corrèze), à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de M. Léonard Gorse, avocat du barreau de Tulle, où il fut inscrit en 1838.

Etudiant en droit à Paris, il fut, avec Ozanam, un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Avocat de talent, M. Gorse fut en même temps journaliste.

Royaliste fervent, il créa plusieurs journaux, dont le premier, la *Corrèze*, fut supprimé par le coup d'Etat du 2 Décembre. Avant de se retirer à la campagne, M. Gorse rédigeait le *Limousin et Quercy*. C'était une physionomie originale et très estimée.

THÉATRES

Le « Vertige »

La pièce qu'on a jouée à l'Athénée, hier soir, rappelait aux habitués des théâtres *Froufrou* et tant d'autres comédies sur l'amour et particulièrement sur l'adultère. Mais, disait un homme d'esprit, combinant une citation de Musset avec une citation de Meilhac et Halévy: « C'est imiter quelqu'un que de planter des choux... ou de raconter des histoires de femmes. » L'homme d'esprit, familier des bons auteurs, avait parfaitement raison.

Et donc c'était le droit de M. Michel Provins, écrivain distingué et psychologue subtil, d'étudier une fois de plus le cas de la femme mariée, qui se laisse prendre de « vertige » et qui fuit le foyer conjugal, et qui fait une mauvaise affaire en même temps qu'une mauvaise action. M. Michel Provins a renouvelé le sujet en nous montrant un mari qui pardonne, non pas tant par grandeur d'âme que par amour. Ce mari qui aime sa femme, qui continue de l'aimer pendant la fugue, qui la suit d'une attention toute mouillée de pitié et de tendresse encore, qui ne lâche pas la partie, qui attend, qui recueille, ce mari est le caractère intéressant de la pièce de M. Michel Provins. Le mari de Froufrou était généreux et noble, le mari d'Andrée de Boville est aimant — malgré tout.

La pièce a été agréablement montée et bien jouée. On a eu grand plaisir à voir Mme Jane Hading, toujours adroite et élégante comédienne. Auprès d'elle, on a applaudi Mlle Suzanne Munte, M. Abel Deval (dans le rôle difficile du mari), M. Tréville.

— Ce soir:

A l'Opéra, à neuf heures, répétition générale du *Roi de Paris*, opéra en trois actes.

A la Comédie-Française, Mlle Bertiny jouera pour la première fois le rôle de Rosine dans le *Barbier de Séville*.

— A la Comédie-Française:

Le spectacle de l'abonnement se fera la semaine prochaine avec *On ne badine pas avec l'amour*, d'Alfred de Musset.

Mlle Bartet interprétera le rôle de Camille et M. Dessonnes celui de Perdican.

On a lu aux artistes les deux pièces en un acte, *Amoureuse Amitié*, de M. Maurice Vaucaire, et l'*Amour qui passe*, de M. Auguste Germain, qui vont entrer immédiatement en répétition et seront données en même temps que le *Frère aîné*, d'Alphonse Daudet.

— En dehors de ses qualités d'artiste, on sait que Mme Jane Hading possède un autre talent, non moins appréciable. Elle porte la toilette d'une façon si gracieuse qu'elle a, à ce point de vue encore, une réputation justifiée. Il faut dire qu'elle est habillée à la perfection. Les costumes qu'elle porte dans la pièce de l'Athénée sont l'œuvre de Redfern, qui a affirmé là, une fois de plus, son talent original et élégamment parisien.

— M. Debruyère, directeur du théâtre de la Gaîté, vient d'engager pour une série de représentations Mlle Rosalia Lambrecht. Engagée spécialement pour une reprise du *Grand Mogol* que l'on prépare, Mlle Lambrecht paraîtra, à partir de demain et pendant quelques jours dans le rôle de Bettina de la *Mascotte*.

— La fraîcheur du jardin couvert des Folies-Bergère, qui précède la salle de spectacle de ce music-hall, y attire chaque soir une clientèle choisie; le programme actuel est composé d'attractions inédites à Paris, comme les clowns Kelly et Gillett, l'écuyère Rita del Erido, Taffary et son caniche calculateur, la danseuse espagnole Guerrerito, etc., etc.

— Le comité de l'Alliance française du 16e arrondissement donnera son bal annuel au bénéfice des écoles françaises à l'étranger, samedi 27 avril, dans la salle des fêtes de la mairie, 71, avenue Henri-Martin, sous la présidence d'honneur de M. Paul Deschanel.

Le programme sera illustré par Caran d'Ache. Les danses Directoire de M. William-Marie seront interprétées pendant le bal par Mlles Blanche et Louise Mante de l'Opéra, sous la direction de l'auteur.

L'orchestre sera dirigé par M. Lodois Ferranti.

— Le programme de la soirée organisée, au Nouveau-Théâtre, pour jeudi prochain 25 avril, au profit de la chapelle de Jullouville, sera des plus intéressants. M. Alvarez chantera l'air du *Mage* de Massenet, Mlle Ackté l'*Aurore* de Duvernoy et une *Ariette* de P. Vidal. Ces deux artistes diront ensemble le madrigal de *Roméo et Juliette* de Gounod. Mme Bosman chantera le *Réveil de Brunehilde* de Reyer, Mme Jeanne Raunay l'air d'*Alceste* de Gluck, Mlle Rioton celui de *Louise* de Charpentier. Le duo de la *Flûte enchantée*, par M. Auguez et Mme de Montalant, est également au programme.

SPECTACLES DU MARDI 23 AVRIL

Opéra. Relâche. — Mercredi, 8 h., Tannhæuser.
Français. 8 h. 1/2. — L'Epreuve. — Le Barbier de Séville.
Opéra-Com. 8 h. 1/2. — Iphigénie en Tauride.
Odéon. 8 h. 1/2. — Pour l'amour!
Vaudeville. 8 h. 3/4. — La Course du flambeau.
Gymnase. 8 3/4. La Joie. 20,000 âmes. Le Pain de ménage.
Variétés. 8 h. 1/2. — Divorce pour rire. — La Veine.
Châtelet. — Relâche.
Gaîté. 8 h. 1/2. — Le Capitaine Thérèse.
Porte-St-Martin. 8 h. »/». — Quo vadis?
Renaissance. 8 1/4. Idées de M. Coton. Durand et Durand.
Pal.-Royal. 8 h. 1/2. — Premier faux pas. — Sacré Léonce!
Ambigu. 8 h. 1/2. — Le Petit Muet.
Nouveautés. 8 h. 1/2. Ce cher docteur. Le Coup de fouet.
Th. Antoine. 8 h. 1/4. — Devant le bonheur. — Les Remplaçantes. — Un client sérieux.
Bouffes. 8 h. 1/2. — Les Travaux d'Hercule.
Athénée. 8 h. 3/4. — Le Vertige.
Cluny. 8 h. 1/2. Le Droguiste. La Dame du commissaire.
Déjazet. 8 1/2. L'Envers d'un ruban. Radinol a du coton!
Olympia. 8 1/2. — L'Impératrice. — La Belle Otero.
Hippo-Palace (ex-Hippodrome). Cirq. Schumann. En Chine.
Fol.-Bergère. 8 1/2. — Emile Gautier. Napoli. Guerrerito.
Cas. de Paris. 8 h. 1/2. — Paris qui danse.
Gd-Guignol. 9 h. — Son poteau. César. L'Heure. Carrier.
Boîte à Fursy. 9 1/2. Ohé! la Chanson! Ode Dulac. Fursy.
Nouv.-Cirque. 8 1/2. — Le Pont Alexandre. — Sidy Nirvana.
Cirq. d'Hiver. 8 1/2. — Kiang Hoé. — Mazoni-Nathaline.
Cirq. Medrano. 8 1/2. — Attractions nouvelles.
Cigale. 8 1/2. Tél. 407-60. — Voyons voir!
Pal. de Glace (Champs-Elysées): Patinage sur vraie glace.
Mus. Grévin. Malmaison. Fête d'artistes. Journal lumineux.
Tr Eiffel. De 10 h. m. à la nt. Brass. 1er ét. Sem. au somet: 3 f.

SPECTACLES DU MERCREDI 24 AVRIL

Opéra. 8 h., Tannhæuser. — Jeudi, relâche.
Français. 8 h. 1/4. — Patrie!
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Mignon.
Odéon. 8 h. 1/4. — Château historique.

(Les autres spectacles comme mardi)

LIBRAIRIE

Tout le monde parle en ce moment de deux livres: *Eve victorieuse*, le beau roman de Pierre de Coulevain, et *Maudit soit l'amour!* par l'auteur de *Amitié amoureuse*.

Parmi les romanciers, Eugène Sue est hors pair. Son génie et son talent ont produit des romans uniques. Tel le *Juif Errant!*

Pour la première fois, la librairie Jules Rouff et Ce publie le *Juif Errant* en magnifiques livraisons illustrées à 5 centimes. La série de 32 pages illustrées 20 centimes. (Une série par semaine.) Première et deuxième livraisons réunies 5 centimes seulement.

A partir du 1er mai, les **Annales politiques et littéraires** publieront une œuvre inédite de Balzac, ayant pour titre: *Entre savants*, et les *Souvenirs de théâtre*, inédits de Mme Marie Laurent.

(Voir aux annonces.)

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent où l'on pourrait trouver l'ouvrage de notre collaborateur Georges Villain, dont il a été parlé hier dans notre journal.

Ce livre, qui contient la partie des **Enquêtes économiques** concernant *la houille, le fer et la métallurgie*, va être mis en vente demain par la maison Armand Colin. Il comprend, outre les études publiées dans le *Temps*, quelques chapitres nouveaux. Il est précédé d'une préface de M. Paul Delombre, ancien ministre du commerce.

AVIS ET COMMUNICATIONS

ROSIRIS NOUVEAU PARFUM L.T. PIVER, Paris.

SPORT

Courses de Vincennes

Temps magnifique, public nombreux, sport intéressant.

Le prix de la Passerelle (3,000 fr., 2,600 m.) a été pour Brizard, à M. J. de Brémond (G. Stern), Franc Gascon, 2e, Electriseur, 3e.

Pari mutuel: 33 fr. et 14 fr.

Toujours Là, au comte de Saint-Phalle (Brennan), a gagné de bout en bout le prix des Amazones, battant de quatre longueurs Amoureuse, 2e, Yukon, 3e, et dix autres chevaux.

Pari mutuel: 67 fr. et 30 fr. 50.

Dans le prix du Bois de Boulogne (5,000 fr., 2,000 m.), Tiepolo, à M. Caillault (Spears), est venu à la fin battre d'une demi-longueur Dolphin, 2e, Corfou, 3e, aurait été beaucoup plus près du gagnant s'il n'avait été gêné et bousculé à cent mètres du poteau par Dolphin.

Pari mutuel: Ecurie Caillault, 49 fr. 50 et 26 fr. 50.

Le prix des Corbeilles (2,000 fr., 2,000 m.) a été pour Coke, à M. Ch. Sparkes (Dodd), Bilitis, 2e, Partenza, 3e.

Pari mutuel: 41 fr. 50 et 31 francs.

La principale épreuve du programme, le prix Simonian (10,000 fr., 1,600 m.), a réuni douze partants et a été gagné de trois longueurs par Ali, au comte G. de Ganay (Purkiss), Nanteuil, 2e, M. Marc, 3e.

Pari mutuel: 68 francs et 59 fr. 50.

Le prix Velasquez (5,000 fr., 2,200 m.) est resté à Elisson's, à M. Ephrussi (Brookbanks), Becfigue, 2e, Amer Picon, 3e, Ipomopsis, Gluten, Vienne.

Pari mutuel: 54 francs et 39 fr. 50. — L. G.

ESCRIME

L'ACADÉMIE DE FLEURET. — La Société d'encouragement à l'escrime a organisé, sous le nom d'Académie de fleuret, un concours destiné à faire la contre-partie du tournoi d'épée organisé par l'Académie d'épée et qui commencera dans la deuxième quinzaine de mai. Les épreuves éliminatoires de l'Académie de fleuret ont commencé samedi dernier au Grand Hôtel. Le comité de la société a décidé de donner aux huit premiers de chacune des sections des médailles de vermeil grand module et aux huit seconds des médailles d'argent. — *L. d'H.*

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Bordeaux, 23 avril.

Cafés. — Mexique 58 fr.; Porto-Cabello non gragé 49 fr. les 50 kil. entr.

Cacaos. — Carupano 89 fr.; Martinique 103 fr.; Guayaquil Arriba 95 à 98 fr.; Balao 90 à 92 fr.; Machala 87 à 91 fr. les 50 kil. entr.

Poivre. — Alépy lourd 69 fr.; Singapour noir 67 fr.; Malabar 70 fr.

Tartres et dérivés. — Tartre 1 27 à 1 31; lie 97 cent. à 1 02 le degré: crème de tartre 167 à 170 fr.; acide tartrique 257 à 259 fr. les 100 kil.

Blés. — De pays 18 75 à 19 fr. les 100 kil. en gare de départ.

Farines. — Marques à cylindres supérieures 26 50 à 26 75; dito premières marques 26 25 à 26 50; à meules marques supér. 25 25 les 100 kil.

Londres, 22 avril.

Changes: Bombay 1 sh. 3 15/16 den.; Calcutta 1 sh. 3 15/16 den.; Singapour et Penang fête; Hong-Kong 1 sh. 11 3/4 den.; Shanghaï 2 sh. 9 1/8 den.; Yokohama 2 sh. 0 9/16 den.; Valparaiso 16 7/8 den.

New-York, 22 avril.

Changes: sur Paris 5 18 3/4; sur Londres 4 85 1/8; sur Berlin 95 »/».

Cotons. — Recettes: 12,200 balles contre 3,200 l'an dernier. Total des 3 jours: 21,400 balles contre 8,900 l'an dernier. Middling Upland 8 7/16, hausse 1/16. Ventes 4,100 balles. Marché calme.

Futurs: avril 8 18; juin 8 20; août 7 83. Marché très soutenu.

Cafés. — Rio fair no 7 futurs: avril 5 05; juin 5 10; août 5 25. Ventes 26,750 sacs. Marché soutenu.

New-Orléans, 22 avril.

Cotons: Middling 8 3/16, inchangé. Marché soutenu. Ventes 2,800 balles.

Futurs: avril 8 05; juin 8 06; août 7.79. Marché languissant.

Rio, 22 avril.

Cafés. — Recettes: 14,000 sacs. Marché calme.
Stock: 302,000 sacs. Rio no 7. 4,500 reis. inchangé.
Change 12 19/32 ou 759 reis par franc. hausse 1/8.

Santos, 22 avril.

Cafés. — Recettes: 17,000 sacs. Marché calme.
Good average: 4,200 reis. hausse 100. Stock: 1,020,000 sacs.

Manille, 22 avril.

Chanvres. — Recettes de la semaine: 13,000 balles.

Vins. — Avec la chaleur, on signale une petite reprise dans les livraisons aux débitants.

Le commerce de gros vend actuellement des Bordeaux de 90 à 130 fr. la pièce, des Mâconnais-Beaujolais dans les mêmes conditions, des Touraine de 80 à 100 fr., ainsi que des vins du Cher et de l'Auvergne. On cote les vins blancs d'Anjou de 100 à 150 fr.; les Bordeaux de 80 à 140 fr., les Nantais de 70 à 80 fr., les Vouvray de 90 à 140 fr. En fait de vins ordinaires, on fait les Algérie de 18 à 25 fr. l'hectolitre, les Montagne, les Narbonne et les Roussillon de 20 à 26 fr. Tous ces prix s'entendent pour des vins normaux, nu en entrepôt.

Quant aux achats de nos négociants, ajoute le *Moniteur vinicole*, ils sont assez calmes. Il y a de fortes existences dans les magasins et on continue à recevoir des quantités importantes de vins médiocres dont les détenteurs au vignoble veulent se débarrasser coûte que coûte. L'opinion sur la place est que, si la lune rousse se passe sans causer de dégâts, on pourra voir encore un fléchissement des prix, car il faudra, de toute nécessité, faire de la place dans les chais pour la prochaine récolte. On va donc rester dans l'expectative jusque vers le milieu de mai.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES

(Jugements du 20 avril)

Gautier, entr. de menuiserie, rue Villot, 14.
Nozières, nourrisseur, à Antony, route d'Orléans, 60.

VIOLETTE IDEALE PARFUM NATUREL HOUBIGANT. 19, Faubourg St-Honoré

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE PARIS
DEMAIN MERCREDI
et les mercredis suivants, vente des
COUPES ET COUPONS
qui ont été faits dans tous les genres de tissus depuis les 1ers jours de Mars, notamment en
SOIERIES, LAINAGES, INDIENNES
Nous engageons vivement les dames à profiter de ces
BONNES & VRAIES OCCASIONS

AMBRE ROYAL Nouveau Parfum extra-fin. VIOLET, 29, Bd Italiens. Paris.

VASTE LOCAL A LOUER
101, rue Richelieu, au 1er étage.
S'adresser au journal Le Temps 5, bd des Italiens.

ERNEST Imitation parfaite Prix bon Marché DIAMANT DU CAP
24, Boulevard des Italiens.

BANKVEREIN SUISSE
(Schweizer. Bankverein — Swiss Bankverein)
Bâle — Zurich — St-Gall — Londres, 11, Copthall Court E. C.
Capital: 40 millions. Réserves: 10 millions.
Toutes opérations de Banque.
Négociation de valeurs de placement suisses et autres.
Garde et administration de titres.
Comptes joints à deux ou plusieurs titulaires.
Bâle, avril 1901. La Direction.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES
ECLAIRAGE, SONNERIES, FORCE, TÉLÉPHONE, MACHINES
Lustres, Suspensions, Lampes, Appareils spéciaux.
BRONZES D'ÉCLAIRAGE — TRANSFORMATIONS
Catalogues. — Devis. — Dessins.
AUMEUNIER & Cie TÉLÉPHONE 100-09 19, R. Béranger, Paris.
2 Médailles d'Or à l'Exposition Universelle de 1900.
PÉTROLE — GAZ — HUILE

MÉDAILLE d'OR à l'Exposition Univlle de Paris 1900.
VELOUTINE Poudre de Riz spéciale Préparée au Bismuth.
CH. FAY, Parfumeur, 9, r. de la Paix, Paris.

VIN COCA MARIANI Reconstitue les Forces Phie Bd Haussmann, 41.

BYRRH TONIQUE APÉRITIF QUINQUINA

FEUILLETON DU Temps
DU 24 AVRIL 1901

LA MUSIQUE

Concert au Vaudeville. — M. Erdmannsdœrfer. — A propos du Carnaval de Paris. — La *Société Mozart*. — Mozart inconnu et méconnu. — Mozart et les musiciens. — Mozart et le public. — Mozart et les interprètes. — Mozart, les amis ingrats et l'ingrate postérité.

M. Erdmannsdœrfer — kapellmeister de Munich — a dirigé, lui quatrième, le concert de jeudi dernier au Vaudeville. Celui-là est le plus simple de tous ceux qui nous ont été montrés jusqu'à ce jour. Peu ou point de gestes, un bâton paisible et un bras discret. Malheureusement aussi de la mollesse, de la lourdeur, quelque chose de somnolent, qui va jusqu'à l'absence du mouvement et de la vie. Ce défaut s'est marqué particulièrement dans la *Symphonie héroïque*, à laquelle il manqua beaucoup de choses, et notamment l'héroïsme. Et la simplicité relative de ce chef ne le garde, non plus que les autres, d'un fâcheux mauvais goût. Certains pizzicatti, dans la première partie de l'illustre symphonie, furent d'une élégance déplorable; et il y eut, dans la Marche funèbre, des ralentissements de l'effet le plus équivoque et du sentiment le plus faux. La *Symphonie inachevée* de Schubert fut conduite de façon plus satisfaisante, et l'exécution donna de l'œuvre une idée plus exacte. Plusieurs morceaux non encore entendus à Paris figuraient au programme. Le plus important, le *Prologue d'Œdipe*, a pour auteur M. Max Schillings, l'un des plus brillants, après M. Richard Strauss, des jeunes musiciens allemands. Je n'y ai pas trouvé une originalité très nette. Mais est-il rien de plus malaisé, sauf les cas éclatants, comme celui précisément de M. Strauss chez nos voisins, ou par exemple de M. Magnard chez nous, que de distinguer l'originalité d'un musicien de qui l'on ne connaît qu'une petite quantité d'œuvres? C'est peu à peu seulement, à mesure qu'on entend des pièces de plus en plus nombreuses, que les traits dont est formée une figure musicale se révèlent et se dégagent et que la personnalité apparaît. Ce qu'il m'est possible de vous dire, c'est que j'ai goûté le commencement et la fin de ce *Prologue*, dont la solidité, la gravité et la plénitude sont assez frappantes; j'en ai moins aimé le milieu, fait d'un long développement qui m'a semblé creux et superflu. L'autre morceau nouveau se nomme le *Prélude* de l'opéra le *Rubis*. Il est de M. Eugène d'Albert, pianiste fort réputé en Allemagne, dont je n'apprécie qu'à demi la virtuosité brillante et l'interprétation tout extérieure. Le compositeur est d'ailleurs chez lui fort inférieur au pianiste. Ici, le défaut d'originalité est au premier coup d'œil évident, patent, manifeste. Un exorde de sentiment banal et d'inspiration quelconque y précède un épisode véhément et tapageur, tout encombré de sonorités wagnériennes et de ressouvenirs de *Tannhæuser*: c'est un petit *Venusberg* de seconde classe. Un troisième morceau encore, non tout à fait ignoré chez nous, mais peu connu, était inscrit sur l'affiche: le *Carnaval à Paris*, de M. Svendsen, le compositeur norvégien. Les idées en sont quelque peu vulgaires et hors de proportion avec la longueur de l'œuvre. Mais l'orchestre a une vivacité et un éclat peu communs, et qui paraissent tout spécialement dignes de remarque, si l'on pend garde à la date déjà lointaine de la composition; elle fut composée en 1879. On ne peut d'ailleurs s'empêcher de faire quelques réflexions, à propos de cette fantaisie. Comment? C'est notre carnaval, ce morne carnaval parisien dont nous déplorons chaque année la langueur et l'ennui, qui inspire à un étranger ces impressions de vie exubérante et d'étourdissante allégresse? Cela confond. Mais alors, quand nos musiciens rapportent d'autres contrées des « Impressions d'Italie » ou des « Caprices espagnols », les indigènes, si par aventure ils en ont connaissance, doivent éprouver la même sorte de stupeur que nous. Ils doivent se dire en les écoutant: « Mais ce n'est pas cela du tout! Mais ce n'est pas si drôle que ça, l'Espagne, ou l'Italie! Mais ces gens-là sont fous! » Et ils ont probablement raison. Mais cela ne prouve pas que nos musiciens aient tort, ni M. Svendsen, lorsqu'il imagine le carnaval à Paris comme une fête de folle joie. Tout est relatif en nos sensations... Avec M. Erdmannsdœrfer s'achève la série des kapellmeister allemands. Il ne reste plus à entendre au Vaudeville que deux chefs d'orchestre français.

Cet hiver, par les soins de MM. Teodor de Wyzewa et Adolphe Boschot, une société s'est fondée, qui se nomme *Société Mozart*: elle se propose de restaurer le culte de l'auteur de *Don Juan*. Ce n'est pas là prendre une peine inutile: Mozart est, de tous les maîtres du passé, celui qui, de nos jours, a les meilleures raisons de se plaindre de la postérité. Beethoven est sans doute inconnu: à l'exception de cinq ou six des neuf symphonies, et de *Fidelio* qui figure depuis deux ans au répertoire de l'Opéra-Comique, le public ignore tout de ses œuvres les plus belles; on sait à peine ce qu'est la Messe en *ré*; et l'on ne trouverait guère à Paris plus d'un demi-millier de personnes pour distinguer les quatuors à cordes les uns des autres, ou les sonates. Mais il n'est pas méconnu; on le respecte, on s'incline très bas devant lui; on ne nie pas sa grandeur, bien que l'on s'abstienne volontiers d'aller le mesurer de trop près. S'il est vrai que quelques jeunes hommes soient infidèles à sa gloire; si l'un des plus charmants musiciens de ce temps m'a récemment déclaré que les quatre morceaux de la symphonie en *ut* mineur étaient « des entr'actes pour un mélodrame », il faut convenir que ces impiétés paradoxales sont extrêmement rares, et que la plupart des gens courbent de loin le front devant l'autel formidable et solitaire du dieu. La destinée de Mozart est tout autre: il est à la fois inconnu et méconnu; non seulement on ne fréquente plus son autel, mais ceux qu'un hasard conduit dans son voisinage lui jettent à peine un regard de dédain et passent sans lui rendre hommage.

Inconnu, il l'est prodigieusement. Ses opéras eux-mêmes, malgré leur renommée encore retentissante, ne vivent plus que dans le souvenir des vieilles gens, qui les entendirent au temps de leur jeunesse. Quant à leurs fils, comment les connaîtraient-ils? On ne les représente jamais plus. A peine si *Don Juan* garde sa place au répertoire. Les *Noces* n'y ont pas paru depuis vingt ans; la *Flûte enchantée* s'y est montrée un seul instant, puis est rentrée dans l'ombre. L'*Enlèvement au sérail*, *Cosi fan tutte*, *Idoménée*, la *Clémence de Titus*, ne sont que de vains titres, qui n'éveillent dans la mémoire des jeunes gens l'écho d'aucun chant, l'image d'aucune beauté. C'est ainsi qu'on lit, sur un tombeau, le nom d'un mort qu'on n'a jamais vu. Et ce ne sont point, dans l'œuvre de Mozart, les opéras qui sont le plus profondément oubliés: leurs noms du moins demeurent célèbres. Mais les symphonies, mais les sonates, mais les pièces de musique de chambre, qui donc les connaît par leurs noms? Qui a conservé avec elles un peu d'intimité? Demandez, dans un salon où l'on fait profession d'aimer la musique, à toutes les personnes présentes, le ton de telle symphonie, de telle sonate, de tel quatuor de Mozart; et voyez si quelqu'un vous répondra; voyez si quelqu'un aura l'ombre d'une idée précise sur les plus charmantes de ces œuvres, comme la Symphonie en *mi* bémol, sur celles qui furent jadis les plus fameuses, comme la symphonie appelée *Jupiter*. Un silence unanime accueillera ces indiscrètes questions: Mozart n'est pas d'actualité.

Mais il est encore plus méconnu qu'inconnu, Et son infortune a plusieurs causes, dont une seule suffirait. La première, c'est que l'apparente simplicité de Mozart semble méprisable à la plupart des compositeurs de notre époque, pour qui toute la musique consiste à fabriquer des dissonances selon les recettes de l'école, qui pensent connaître tout l'art alors qu'ils ne connaissent que les parties les plus vulgaires du métier, et dont le laborieux pédantisme de professeurs traite de haut le libre et facile génie des maîtres. Il va de soi que les musiciens chez qui l'on rencontre communément ces opinions ne sont point les meilleurs. Mais ils sont de beaucoup les plus nombreux; ils parlent haut; ils ont souvent obtenu le prix de Rome au cours de ces vingt-cinq dernières années, et, non content de ce premier titre, en ont été chercher d'autres à Bayreuth. C'est assez pour qu'on les écoute et pour qu'une foule de prétendus amateurs, dociles à leur voix, prennent des airs de dédain au seul nom de Mozart. D'ailleurs, ces amateurs y sont portés par leur naturel et leurs habitudes d'esprit. Plus dépourvus encore de véritable éducation artistique et du sens de l'histoire musicale, que ne l'ont été depuis vingt ans la plupart de nos compositeurs, incapables d'avoir sur les œuvres qu'ils entendent d'autres avis que des impressions vagues, ils sont plus enclins que quiconque à rechercher avec zèle la complexité, qui leur semble profondeur, et à fuir la simplicité, qu'ils ne savent pas distinguer de la banalité. C'est ainsi que, le snobisme du public aggravant celui des musiciens, Mozart est généralement méprisé.

Voilà une raison du discrédit où il est tombé. Une autre et non moins puissante, c'est la pauvre qualité, et, de façon générale, l'inintelligence des interprétations que l'on nous offre de ses œuvres. Est-ce parce qu'on ne joue plus Mozart qu'on ne sait plus le jouer, ou parce qu'on ne sait plus le jouer qu'on ne le joue plus? Je ne sais. Mais le fait est certain: on ne sait plus le jouer ni le chanter. On trouverait à peine, dans tous les théâtres de Paris et de province, deux ou trois chanteurs capables de donner à un air de Mozart son expression et son style véritables: les autres ne comprennent ni ne sentent plus sa musique et ne soupçonnent même plus comment elle doit être exécutée. Les pianistes, violonistes ou autres instrumentistes quelconques sont exactement dans le même cas; et, fait plus remarquable, les chefs d'orchestre, hormis peut-être M. Chevillard, que l'on sait qui goûte profondément Mozart, mais qui pourtant n'inscrit pas fréquemment son nom sur les affiches des Concerts Lamoureux. Ils croient généralement avoir tout fait lorsqu'ils ont donné aux œuvres du maître, dans les *allegros*, une frivolité artificielle, menue et sautillante, ou bien, dans les *andantes*, une pureté glaciale et convenue: ils ne sortent de la préciosité que pour tomber dans la froideur. C'est le Conservatoire qui montre les modèles de ces deux sortes d'interprétation. Il n'est pas de traduction plus inexacte et plus infidèle du génie de Mozart. Ce qui lui appartient en propre dans la symphonie, ce qui fait que les ouvrages qu'il écrivit en ce genre, bien loin d'être, comme on le veut trop souvent, de simples transitions entre les symphonies de Haydn et les symphonies de Beethoven, ont leur caractère personnel et leur valeur propre, c'est qu'ils sont inspirés d'un sentiment qui n'est pas celui de ses deux rivaux. Il y a dans Mozart tout autre chose que l'ingénuité spirituelle et le sourire paisible du bon Joseph Haydn; il y a une vie sensuelle, une émotion intime, une chaleur de passion, par quoi la symphonie prend une âme nouvelle. Sans doute cette passion et cette âme n'ont pas la grandeur héroïque et la force douloureuse qu'elles auront chez Beethoven. Mais elles ont une ardeur naturelle et tendre, une sorte de grâce pathétique, que l'on doit exprimer tout entières, sous peine de commettre envers Mozart la pire des trahisons. Il est vrai qu'il est fort malaisé de les exprimer et que rien n'est plus difficile à jouer qu'une telle musique, si facile qu'elle semble d'abord. Mais il n'est pas impossible de le faire avec plein succès, de lui rendre tout son accent et sa beauté: je n'en veux pour preuve que l'admirable interprétation par M. Weingartner, il y a deux ans, de la Symphonie en *mi* bémol, interprétation qui révélaient tantôt toute l'animation joyeuse, la vivacité ailée, la légèreté divine, tantôt toute la tendresse pénétrante, la tendresse humaine et vivante que doivent avoir, soit la gaieté, soit l'émotion de Mozart. M. Weingartner ne fit jamais, à ma connaissance, rien de plus parfait, et c'était la perfection même. Soyez bien assurés que, ce jour-là, nul de ceux qui l'entendirent ne trouva la Symphonie en *mi* bémol surannée ou fastidieuse; elle apparut à tous resplendissante de lumière, et jeune d'une jeunesse immortelle. Il ne faut donc, pour ressusciter Mozart, qu'une interprétation expressive et véridique. Mais il la faut. Et ce n'est pas entièrement la faute du public, condamné à ne connaître Mozart que par l'entremise de certains chanteurs et de certains chefs d'orchestre, s'il ne l'aime et ne le comprend pas autant qu'il le devrait.

Enfin il est peut-être une dernière explication à ce malentendu qui éloigne la foule du maître des *Noces*. Mozart fut extraordinairement fécond. Mais cette fécondité n'avait pas pour unique cause la richesse de ses idées et la générosité de son inspiration; elle était aussi produite par la nécessité. Mozart avait besoin de travailler pour vivre; et lorsqu'un grand seigneur ou une société de musiciens lui commandaient un ouvrage, il devait l'achever dans le plus bref délai possible, en tenant compte des ressources d'exécution, en se soumettant aux conditions de ceux qui le lui commandaient. Il était en outre merveilleusement obligeant, et toujours prêt à rendre service à qui l'en priait; il a écrit de la musique pour toutes sortes d'instruments, afin de faire plaisir à l'un ou à l'autre de ses amis; et l'interminable liste de ses œuvres nous révèle qu'il alla jusqu'à composer ainsi des morceaux pour la serinette et l'horloge à musique. Ces pièces de circonstances ne sont pas toutes de la même valeur. Sans doute, selon la parole de l'un de mes confrères, ce métier de compositeur sur mesure « ne l'empêcha que très rarement d'avoir du génie », mais enfin, il l'en empêcha quelquefois, et lui-même le savait mieux que personne: « Malheur, s'écriait-il un jour, à qui me jugera sur ces misères! » Il arrive un peu trop souvent qu'on le juge, non point sur une pièce pour harmonica ou pour serinette, mais sur une œuvre de second rang, dans laquelle il est encore des parties délicieuses, mais où d'autres pages sentent un peu trop la hâte et la facilité. Puisqu'on nous joue si rarement du Mozart, on ne devrait nous en jouer que du meilleur. Le meilleur et l'exquis abondent à tel point chez lui que ce choix n'est point fait pour embarrasser personne. Et l'on n'entendrait pas alors d'honnêtes gens vous dire, d'un ton de triomphe, au sortir d'un concert où l'on a exécuté quelques morceaux du maître: « Ce n'est que cela, votre Mozart? » sans que l'on puisse répondre rien de bien décisif, sinon que précisément il n'est pas cela, et qu'il est même tout autre chose. Mais j'ai l'air de plaider les circonstances atténuantes pour Mozart, et je m'excuse de ce ridicule...

La *Société Mozart* a, donc, devant elle, une longue et vaste tâche, une belle tâche aussi. Réconcilier les musiciens et le public avec un maître tel que celui-là, dissiper l'erreur qui leur fait prendre sa simplicité pour de l'indigence et sa naïveté pour de la faiblesse, montrer la vie et la beauté qui demeurent éternellement en son art, former peu à peu des chanteurs et des exécutants dignes de lui, le faire enfin comprendre et aimer comme il doit être aimé et compris, voilà de bonne besogne à faire. Mais il faut que chacun de nous y mette un peu du sien: nous en avons le devoir. Dans le touchant récit qu'elle a laissé de la mort de son frère, la sœur de Mozart rapporte que, peu d'instants avant sa fin, le noble artiste songeait encore à faire le bien et s'occupait de léguer à son ami Albrechtsberger sa place de maître de chapelle à Saint-Stephan. Son désir fut exaucé: Albrechtsberger lui succéda. Mais le 6 décembre 1791, quand, sous la tempête et sous la neige, on conduisit à la fosse commune le corps de Mozart, Albrechtsberger n'était pas parmi les rares assistants. Plus tard, il publia nombre d'ouvrages sur la musique: le nom de Mozart n'y est pas cité une seule fois. Serons-nous comme Albrechstberger? et Mozart n'aura-t-il fait que des ingrats? Le bienfait que nous lui devons est incomparable; il nous a légué mieux qu'une place à Saint-Stephan: son œuvre, source miraculeuse de joie et de tendresse. Souvenons-nous parfois de son nom.

PIERRE LALO.

P.-S. — L'organisateur des concerts du Vaudeville, dans une nouvelle lettre au directeur du *Temps*, exprime la pensée que par mes observations sur les chefs d'orchestre allemands, j'ai mis en doute « sa dignité et son honnêteté ». Je n'ai rien à retirer de ce que j'ai écrit. Mais je donne très volontiers à l'organisateur des concerts du Vaudeville acte de sa bonne foi. — P. L.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France